

CORRIGE DU SUJET DE S.O.G. CD/CM

Problème : l'Origine et la présentation de la paix.

Thèse : La paix naît dans l'esprit des hommes et les peuples en sont les détenteurs.

- a) La paix naît dans l'esprit des hommes.
 - La sociabilité de l'homme à travers la tolérance, la volonté profonde de vivre en harmonie avec les autres (Amour, fraternité, ...).
- b) Les peuples en sont les détenteurs.
 - Les mécanismes de prévention : mécanismes politiques (médiation, diplomatie, accords de paix, de défense),
 - Mécanismes juridiques, socio-culturels (traités, accords, sensibilisation).

Antithèse : La paix ne naît pas forcément dans l'esprit des hommes et les peuples n'en sont pas les détenteurs.

- a) La paix naît-elle réellement dans l'esprit des hommes ?
 - La volonté de paix peut fléchir à cause des intérêts personnels.
 - La paix peut provenir de faits et événements circonstanciels.
 - La paix peut être imposée (instrumentalisée) par les lois, les règles, les forces de l'ordre.
- b) Les détenteurs de la paix se servent de mécanismes pas toujours efficaces.
 - Les accords peuvent être rompus, la diplomatie et la sensibilisation peuvent échouer.

Synthèse – Solution : Comment façonner l'homme de sorte qu'il inspire et suscite la paix ? Comment appliquer les lois et les règles pour susciter la paix ?

- Par l'éducation et le renforcement des mécanismes de préservation de la paix.

Corrigé

-L'artisanat d'agrément (poterie de Katiola ; tisserands de Korhogo et Tiébissou ; vannerie de Grand-Bassam ;...)

-Autres activités d'agrément : différents festivals ; le MASA etc.

2eme partie : l'exploitation des potentialités touristiques en Cote d'Ivoire :

II-1-Une volonté politique manifeste.

-Création d'un Ministère technique chargé du tourisme et de l'artisanat

-Création de structures pour l'encadrement des opérateurs du secteur (OITH, ONT..) et construction d'infrastructures hôtelières notamment pendant les fêtes nationales tournantes.

-Promotion du pays pour accueillir des colloques et séminaires internationaux.

-Participation de l'Etat au capital de certaines grandes structures hôtelières

-Promotion de circuits touristiques à l'extérieur à partir des Ambassades.

-Action ^{de} préservation de certains sites avec le concours d'institutions internationales (forêt de TAï comme patrimoine mondial ; monuments coloniaux de Grand-Bassam avec l'appui de l'UNESCO)

II-2-Mais un impact économique limité.

-Faible part du secteur au Produit National Brut (PNB)

-Caractère informel persistant dans ce secteur

-Tourisme intérieur freiné par la cherté des coûts (hôtels ; transport...)

-Récession du secteur depuis 1999 avec l'instabilité politique dans le pays.

CONCLUSION : Le candidat conclura que :

-La Cote d'Ivoire bénéficie de réelles potentialités touristiques. Elle a mis en place des stratégies pour exploiter au mieux ces potentialités notamment dans les années 1970-1980. Mais l'impact économique reste encore insuffisant surtout depuis 1999.

-Peut-être, un espoir de reprise dans le secteur avec le retour de la paix et de la stabilité politique ?

BAREME

Introduction	:	3 pts
1ere partie	:	7pts ;
2eme partie	:	7 pts
Conclusion	:	3pts